



Conférence de presse du 13/02/20 : Les grands chantiers

Je m'appelle Jean-Marc Durand.

J'ai 51 ans. Je suis marié et père d'un grand garçon de 19 ans.

Je suis le fils de Jean Durand, médecin généraliste à Lourdes et de Marie-Louise Durand, médecin anesthésiste.

J'ai passé mon enfance à Lourdes. A l'âge de 17 ans, je suis parti pour poursuivre mes études.

Parmi mes 4 frères et sœurs, je suis le seul à avoir eu la chance de pouvoir revenir sur Lourdes à l'âge de 38 ans.

Je suis ingénieur en Mécanique et Aérotechnique. J'ai aussi mené en parallèle un cursus universitaire en physique, ce qui m'a permis de compléter mes études avec un doctorat à l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris en Sciences des Matériaux.

J'ai toujours travaillé dans l'industrie. J'ai commencé ma carrière par faire de la Recherche mais j'ai très rapidement basculé par goût vers la responsabilité de gestion de produits et le management de projets, fonctions que j'occupe actuellement depuis plus de vingt ans.

Je suis en charge du pilotage de projets en France et à l'international, de plusieurs millions d'euros, pour l'organisation, la mise en place et le suivi financier et technique :

- d'opérations de maintenance et de réparation de produits existants,
- ou de fabrication de produits neufs.

Depuis notre retour à Lourdes, mon épouse et moi-même faisions le constat de la perte de vitesse de notre ville.

Comme bon nombre de nos concitoyens, nous allions nous y résigner : ce fait n'étant pas propre à la ville de Lourdes mais une tendance nationale que tout le monde considère aujourd'hui inévitable (exode des populations, des emplois et des richesses dans les grandes villes).

Une connaissance commune, nous a permis de rencontrer Bruno à la fin de l'été 2019.

Les discussions que nous avons eues avec lui, nous ont convaincus que la situation n'était pas aussi inéluctable, qu'elle ne le semblait de prime abord. Tout du moins pour la ville de Lourdes.

Contrairement aux autres villes moyennes, Lourdes bénéficie d'une visibilité mondiale, une opportunité qui lui est spécifique. C'est notre chance pour aller chercher à l'international les moteurs d'une nouvelle croissance.

Je pense que mon expérience de management de projets complexes, qui nécessitent la priorisation des enjeux, l'expertise des situations et la constante vérification des équilibres financiers correspond au mode de fonctionnement que Bruno souhaite mettre en place dans la gestion municipale pour insuffler et accompagner un nouvel élan pour la ville de Lourdes.

Aujourd’hui, Bruno m’a demandé d’intervenir au nom de notre liste pour communiquer nos propositions concernant des sujets, qui suscitent l’intérêt des Lourdais. Ce sont des sujets en grande partie techniques et qui sont devenus très sensibles aujourd’hui

- soit parce que depuis trop longtemps en souffrance,
- soit parce que traités de manière trop partielle.

- Le Pont Peyramale,
- Le parking Peyramale et la place du Monument aux Morts,
- Le stationnement et les Parkings en centre-ville,
- Le palais des congrès et la place Capdevielle,
- Les bornes et le sens de Circulation,
- La caserne des pompiers.

Quelque que soit l’issue des élections, des réponses à ces sujets devront être rapidement apportées.

La pertinence des solutions retenues et la cohérence de l’organisation pour la mise en œuvre desdites solutions, seront les clés qui décideront in fine de leur efficacité.

Avant d’entrer dans le détail de nos propositions, je souhaite souligner la méthode qui guidera notre équipe pour le traitement de chaque sujet technique d’ampleur :

1/ Diagnostic

- Réappropriation sans parti pris des données et des études existantes.
- Identification et recherche des éléments manquants pour disposer d’un problème bien posé dont la solution peut être trouvée.
- Une fois ces éléments disponibles, concertation avec les différents intervenants qui auront l’occasion de faire valoir leurs arguments respectifs. Ces arguments qui pourront être évalués à la lumière des faits établis.

2/ Décision

- Décision factuelle, basée sur les principes de sécurité, d’économie et de bénéfice au plus grand nombre de nos concitoyens.
- Pour les projets d’ampleur ($>100k\text{€}$), un mémorandum de décision devra être rédigé pour enregistrer les arguments ayant conduit à la décision.

3/ Mise en œuvre

- Rédaction de cahier des charges précis et privilégiant les intérêts de la commune.
- Suivi rigoureux des chantiers pour éviter les dérives économiques ou techniques.

1. Pont Peyramale

La circulation à double sens du pont Peyramale est essentielle à la fluidité du trafic local et touristique.

Nous nous engageons à son rétablissement.

Pour la municipalité actuelle et la plupart des candidats il semble établi que la construction d’un nouveau pont est l’unique solution qui soit possible.

Pour notre part, nous nous refusons à engager aveuglément la commune vers la solution la plus onéreuse sans des vérifications complémentaires.

« La confiance n'exclue pas le contrôle »

La réparation du pont, si elle est possible, serait économiquement plus pertinente et écologiquement plus acceptable.

Nous réévaluerons donc les études existantes et les compléterons pour privilégier une réparation de la structure existante plutôt que la construction d'un nouveau pont.

2. Parking Peyramale

Pour la majorité des Lourdais, le spectacle actuel qu'offre la place Peyramale est un véritable crève-cœur. C'est le résultat d'une gestion trop court-terme de notre patrimoine avec lequel il nous faudra composer encore quelques temps.

Mais cet échec doit nous servir d'exemple, pour ne plus reproduire à l'avenir de pareil gâchis. Malgré la charge du quotidien, il nous faudra trouver le temps de mener un diagnostic préventif du patrimoine, pour identifier les futurs sujets similaires et surtout pour, cette fois, anticiper leur traitement.

Aujourd'hui, les réouvertures rapides du parking et de la place du Monument aux Morts sont indispensables à la redynamisation du centre-ville.

Mais avant d'engager quelques travaux que ce soit, il est indispensable qu'une issue soit trouvée au contentieux qui existe. Cela peut prendre encore du temps, nous ferons tout pour accélérer les choses.

Quoi qu'il en soit, pour éviter de sérialiser les actions et pour anticiper cette issue, les informations disponibles seront étudiées et complétées en parallèle, afin d'identifier en amont, les justes travaux à engager. On sera ainsi prêt, dès l'issue trouvée au contentieux, à lancer immédiatement les appels d'offres et ne plus perdre de temps.

3. Parking/stationnement

Le sujet des parkings ne se limite pas au seul parking Peyramale.

C'est un sujet très important. La difficulté du stationnement en ville fait partie des causes qui ont systématiquement favorisé le développement des centres commerciaux périurbains au détriment des centres villes.

Il faut redonner l'envie aux Lourdais, mais aussi aux visiteurs de passage, de s'arrêter en centre-ville pour effectuer leurs courses du quotidien.

L'utilisation optimale des lieux de stationnement existants, combinée à une politique favorable du prix du stationnement, seront les clés de voute pour cette réappropriation du centre-ville, et par conséquence, pour sa redynamisation commerciale.

Pour ce qui concerne l'amélioration technique de notre offre de stationnement

- nous améliorerons le signalisation des parkings existants et de leur taux de remplissage, pour orienter le visiteur, et ce, dès les entrées de ville.
- Nous planifierons la modernisation et l'embellissement des parkings existants.

Une illustration parlante de ce besoin de modernisation est le parking de la Merlasse, qui montre encore des dysfonctionnements récurrents, alors que son système de tickets a récemment été remplacé. Pas plus tard que la semaine dernière, on pouvait lire qu'une nouvelle défaillance avait obligé un automobiliste coincé, à forcer le passage pour pouvoir retourner chez lui.

Ajoutons encore que des places de parking et des arrêts « minute » seront créés aux abords des Sanctuaires pour la dépose des personnes fragiles.

4. Palais des congrès et place Capdevielle

Une proposition connexe au sujet des parkings qu'on vient d'évoquer est le projet que nous porterons à l'Agglomération pour la place Capdevielle et le Palais des congrès.

Il s'agit d'un projet ambitieux combinant l agrandissement du Palais des Congrès et l embellissement de la place Capdevielle, avec jardins, belvédère et un parking de 500 places à un étage.

Ce projet, qui rajeunira le centre-ville, permettra aussi d'accueillir des congrès et des salons internationaux et d'augmenter le stationnement gratuit disponible en centre-ville.

5. Bornes et Sens de Circulation

Les tragiques événements survenus à Nice en juillet 2016, ont mis en lumière la nécessité de sécuriser la voirie aux abords des Sanctuaires.

Ce n'est donc pas tant la nécessité de l'installation d'un système de sécurisation, mais les solutions retenues, qui font l'objet de tant de débats.

Une nouvelle réflexion détaillée des flux de circulation et de toutes les solutions possibles est indispensable. Il est essentiel de rétablir la fluidité perdue suite à l'installation des bornes et de l'instauration du sens de circulation.

Le système actuel des bornes est dangereux pour les automobilistes mais aussi pour les piétons. Mal adapté, c'est un obstacle qui ne répond qu'en partie aux problématiques de sécurité.

Nous neutraliserons les bornes.

Nous rechercherons avec les services de l'État et les intéressés une solution favorable à notre sécurité et à notre économie, incluant signalétiques, parkings et navettes.

Concernant le sens de circulation, il ne nous paraît pas honnête de déclarer qu'il existe une solution idéale immédiatement applicable, qui tiendrait compte des questions de sécurité et des contraintes des systèmes GPS.

Nous privilégierons le rétablissement du double sens de circulation si cela est techniquement possible.

6. Caserne des pompiers

Il s'agit ici encore, d'un sujet essentiel, devenu prioritaire parce que trop longtemps gardé en suspens.

Les désordres apparents sur les structures de la caserne existante ne sont pas réparables et la seule solution consiste à la reconstruction d'un nouveau bâtiment sur une autre zone.

Nous accélérerons le projet de construction de la caserne en étroite collaboration avec les pompiers.